

STATIONNEMENT

1. Après avoir arrêté la moto, passer au point-mort, placer le robinet d'essence sur OFF, tourner le guidon à fond vers la gauche, placer le contacteur d'allumage sur OFF et retirer la clé de contact.
2. En stationnement, mettre la moto en appui sur la béquille latérale.

PRECAUTION

- * **Garer la moto sur un terrain ferme et horizontal pour qu'elle ne risque pas de se renverser.**
 - * **Si l'on doit stationner sur une pente l'égère, diriger l'avant de la moto vers l'amont pour qu'elle ne risque pas de passer par dessus la béquille ou de se renverser.**
3. Verrouiller la direction pour empêcher le vol (page 35).

NOTE:

- * La nuit, lors d'un arrêt momentané à proximité de la circulation, on pourra placer le contacteur d'allumage sur P et retirer la clé. Le feu arrière restera alors allumé et la présence de la moto sera ainsi signalée aux autres usagers. Noter, toutefois, que si le contacteur d'allumage reste trop longtemps sur P, la batterie se décharge.